

9

Le 21 novembre 1938, attaché de presse à la Légation de Tchécoslovaquie à Berne, M. le Ministre Kopecky doit avoir

I-6/G.-AR.

bonnes nouvelles au projet.

Le Comité comprend quatre représentants, dont l'un est ressortissant du Ministère des Affaires étrangères, dont l'un est le chef de la section des affaires de la Suisse. Il y a un représentant du Ministère de l'Industrie et de celui de l'Information et six membres occupant des postes divers dans des affaires commerciales. Le Président, le Dr. J. Fahnou, est d'origine tchèque.

Monsieur le Ministre,

ans, lors du Congrès des Sociétés de 1938 était à la tête du groupe suisse de la section étrangère. C'est à cette occasion que j'ai l'honneur de vous faire part des faits suivants qui se sont produits dans cette affaire :

En réponse à ma lettre lui demandant des précisions sur l'histoire de ce projet et la correspondance échangée en 1938, M. le Dr. J. Fahnou m'a écrit qu'il avait discuté verbalement avec le Ministre Bruggmann et qu'il ne lui avait écrit qu'une seule lettre, en février 1939. Je crains donc que vos recherches dans les archives envoyées par la Légation ne donnent guère de résultats.

Depuis lors, les initiateurs de la société ont continué leurs efforts. Ils ont déposé devant les autorités un projet de statut d'Association à but non commercial, qui devait être approuvé, disent-ils, assez prochainement. Les statuts définissent le but de la Société comme "le développement des relations entre la Tchécoslovaquie et la Suisse" dans les domaines scientifique, littéraire, journalistique, touristique, sociaux (mondains), économiques, scolaires et dans celui de la culture physique. En outre, on veut éveiller l'intérêt des deux Pays l'un pour l'autre. Le reste contient des dispositions diverses sur le comité, sa nomination, ses fonctions, l'assemblée générale, les fonds et cotisations etc., selon le modèle habituel de ces documents.

Le 7 novembre, les organisateurs ont tenu une assemblée préparatoire, qui devait être l'assemblée constitutive.

A la Division des Affaires Etrangères  
du Département Politique Fédéral,

B e r n e .



5

Par suite d'un malentendu, je n'y ai pas assisté, mais ai appris que M. Glaser, attaché de presse à la Légation de Tchécoslovaquie à Berne était présent. M. le Ministre Kopecky doit aussi avoir donné son assent au projet.

1-2-0-AR

Le Comité comprend quatre représentants, actifs et retraités, du Ministère des Affaires étrangères, dont l'un est le chef de la section qui s'occupe de la Suisse. Il y a un représentant du Ministère de l'Industrie un de celui de l'Information, et six membres occupant des postes divers dans des affaires commerciales. Le Président, le Dr. Fakhov est un homme d'environ 70 ans, qui, lors du Congrès des Sokols de 1938 était à la tête du groupe suisse de la Section étrangère. C'est à cette occasion qu'il a connu pour notre pays l'estime et l'attachement qui l'ont poussé ensuite à vouloir créer la société en question.

Quatre membres du Comité de fondation m'ont rendu visite la semaine dernière. Ils m'ont paru être d'une entière bonne foi et animés des meilleures intentions. Quant aux difficultés possibles, ils les envisagent avec un optimisme entier, mais sans paraître y avoir profondément réfléchi. Leur but paraît être de devenir une espèce de "centrale" des actions de toute nature destinées à rapprocher les deux peuples. Ils ne font concurrence à personne et veulent aider à tout le monde.

La Suisse étant actuellement très bien vue ici, il vient de se fonder une commission d'études pour les rapports économiques entre la Suisse et la Tchécoslovaquie. Elle s'est assurée le patronage de M. H. Ripka, Ministre du Commerce extérieur. Les autres membres - le Président est le Rudolf Feigl, qui habite Zurich et est venu ici sous les auspices du Comité suisse d'aide à la Tchécoslovaquie - sont moins satisfaisants et de tendance assez notablement communiste. J'ai demandé à M. Fakhov quelle attitude son groupe prendrait vis-à-vis de celui-ci, dont l'activité touche à celle que lui-même a prévu pour le sien. Mes visiteurs ont immédiatement répondu qu'ils aborderaient le Comité dans le but de s'entendre avec lui. De même, ils offriront leur collaboration au Comité de la Foire de Prague et à tous autres efforts de rapprochement entre la Tchécoslovaquie et la Suisse.

A la Division des Affaires Étrangères  
du Département Fédéral

1938

- 2 -

Quant à ce qu'ils attendent de la Légation, c'est de leur signaler les Suisses auxquels ils pourraient rendre service à Prague dans le sens de leur activité sociale, ainsi qu'une bonne volonté générale. Mais il s'agit d'une organisation tchèque, et notre appui ne signifie pas notre patronage.

En ce qui concerne les questions matérielles, ces messieurs pensent subsister des cotisations des membres - les inscriptions seraient déjà nombreuses et se multiplieraient depuis la publicité - discrète - qui a été donnée à la réunion du 7 novembre. Au surplus, il y aura des subventions ministérielles, apparemment l'Information et peut-être les Affaires étrangères. On ne m'a rien demandé, même pas indirectement.

Devant cette bonne volonté évidente, je n'ai pas cru devoir me dérober, et ai assuré mes visiteurs d'un intérêt sympathique. Je leur ai promis d'assister à la réunion de fondation, qui aura lieu d'ici quelques semaines. Après quoi, nous pourrions voir venir.

Dans la conversation, je me suis enquis s'il existe en Suisse une société tchéco-suisse analogue à celle que l'on veut fonder à Prague. Il en existait une avant la guerre, m'a-t-on dit, dont le Président était un Professeur de l'Ecole Polytechnique de Zurich, M. Wetter. Malheureusement, a-t-on ajouté, il se serait laissé entraîner dans le sillage slovaque et même un peu naziste, et serait devenu impossible. Le Vice-président, M. Jockl, Suisse d'origine tchèque et ancien consul honoraire de Tchécoslovaquie à Zurich, serait apparemment destiné à réorganiser cette société, avec la collaboration bienveillante de M. le Ministre Kopecky.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.